

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin**

Réunion tenue le 19 janvier 2021, à Ste-Adèle de façon virtuelle.

Personnes  
présentes :

<b>DIRECTION</b>	Landry-Bolduc, Véronique
<b>PARENTS</b>	Chrétien, Martin, président Charest, Pierre, vice-président Beauchemin, Geneviève Delorme, Sarah Viau, Isabel
<b>ENSEIGNANTS</b>	Bill, Nancy Lahitte, Patrick Longchamp, Danielle Proulx, Gérald Quévillon, Lucie
<b>SOUTIEN</b>	Savard, Pascal, technicien en travaux pratiques
<b>COMMUNAUTÉ</b>	Genest, André, préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut
<b>ÉLÈVES</b>	Lavoie, Victor Alexis Gagnon
<b>INVITÉ</b>	Langlois, Benoit, directeur adjoint 2 <sup>e</sup> cycle et pré-DEP
<b>SECRÉTAIRE</b>	Plourde, Annie

Personne absente :

**PROFESSIONNEL** Desjardins, Mélanie, psychoéducatrice

**1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur Martin Chrétien, président, déclare la séance ouverte.

**2.0 PRISE DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM**

Une fois les présences prises, il y a constatation du quorum.

Il est 18 h 47

**3.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Viau et M. Savard

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉ à l'unanimité

CEE 2020-2021-07

CEE 2020-2021-08

**4.0 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 15 DÉCEMBRE 2020**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Mme Bill et Mme Beauchemin

**D'ADOPTER** le procès-verbal du 15 décembre 2020

Avec les corrections suivantes :

9.0 Adresse courriel à corriger :

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/>

10.1 À corriger : a dû être repassé

**ADOPTÉ à l'unanimité**

**5.0 NOMINATION DE MADAME VÉRONIQUE LANDRY-BOLDUC À LA DIRECTION D'ÉCOLE ANM**

Mme Landry-Bolduc en est à sa première journée à l'école ANM ainsi qu'au CSSL. Elle présente son parcours en adaptation scolaire tant au primaire qu'au secondaire. Ça fait maintenant six ans qu'elle est gestionnaire. Sa priorité est la réussite des élèves. Elle se rend disponible aux questions.

Bienvenue de la part du président et des membres du CE.

**6.0 PAROLE AU PUBLIC**

Pas de public présent. On propose qu'une invitation sur le site web puisse être faite afin d'inviter la population à se joindre à nos réunions.

**7.0 SUJETS À APPROBATION**

**7.1. Grille-matière**

M. Langlois est présent ce soir afin de présenter ce point. Il s'agit d'une proposition de statu quo pour 2021-22 étant donné les circonstances et qui respecte le régime pédagogique conforme aux attentes du Ministère. Les classes de ski-études demeurent cloisonnées. Les groupes de danse-études maintiennent le même nombre de périodes. Par contre, en raison des contraintes reliées à la sanction des études, les options de soccer et basket ne peuvent être offertes en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire.

Le cours de cuisine reviendrait l'an prochain. Au 2<sup>e</sup> cycle, à cause des sanctions des études, il y a moins de manœuvres pour les cours optionnels. Les groupes sont divisés selon le choix de mathématiques et de sciences naturelles. Les maths et sciences SCT, sont séparées par le choix d'art.

Le comité de consultation souhaite revoir la grille pour 2022-23

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Mme Beauchemin et M. Charest

**D'APPROUVER** la grille-matière.

## 8.0 INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Un sous-comité été constitué pour revoir la régie interne du Comité de parents afin s'aligner avec la nouvelle loi 40.

## 9.0 REPRÉSENTANT DU CONSEIL ÉTUDIANT

Victor salue le conseil et spécialement la nouvelle directrice.

Suivi du sondage qui est en rédaction : discussion avec M. Langlois et bientôt Mme Landry-Bolduc concernant les objectifs du sondage.

Stress et anxiété : on s'engage à travailler avec les personnes-ressources pour trouver et aider les élèves vivant de l'anxiété.

M. Langlois remercie les élèves pour leur engagement.

Réflexion interne à faire, rencontre à venir avec le comité d'élèves.

Une capsule produite par la psychoéducatrice va être partagée pour partager des trucs pour contrer l'anxiété.

L'organisme Jeunes en têtes est venu avant les Fêtes donner des ateliers pour contrer la dépression.

Insécurité par rapport à la pondération, M. Langlois rassure.

De belles collaborations en santé mentale s'en viennent. Mme Quévillon travaille au sein de la Santé publique et félicite la participation des élèves.

Activité SCooP, conférencier pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle sur l'anxiété.

Anxiété par rapport aux réseaux sociaux? Oui, ça fait partie de la réalité. On prend ça en note.

## 10.0 INFORMATIONS PROVENANT DE LA DIRECTION

### 10.1. COVID-19, SCOLARISATION EN ZONE ROUGE

Le passage en zone rouge amène une nouvelle adaptation pour les élèves.

On témoigne que la plupart des jeunes ont fait preuve de respect depuis deux jours. Les masques ont été distribués le matin de leur arrivée. Pas de compromis pour la santé.

On constate qu'ils sont contents de revenir, le progrès est meilleur en présentiel.

Pour le personnel, aussi c'est une transition.

La suite, en évolution par rapport à la santé publique. Des policiers sont mobilisés sur le terrain de l'école et autour, car la distanciation est difficile. Ils font de la sensibilisation.

On note une grosse baisse au coin fumeurs, mais une augmentation du vapotage.

Pas de cas de COVID actuellement à l'école.

Merci aux enseignants, qui se sont adaptés.

Le taux de présences en ligne est à 97%.

Réseaux sociaux prennent de la place. Il faut continuer de sensibiliser à l'utilisation des réseaux sociaux et la vie privée. Voir le code d'éthique pour les élèves et pour les parents.

En réponse à un commentaire concernant les gens de l'extérieur de notre région qui profitent de la région et ses services les fins de semaine, M. Genest explique qu'il travaille en relation avec la Santé publique et d'autres organismes. La majorité des cas viennent des maisons de soin, des milieux des entreprises et des milieux scolaires, souvent suite à des voyages. Les gens d'autres régions font du ski et du plein air, mais ne sont pas une source importante de contamination. La MRC des Laurentides a le moins de cas, mais nous sommes près des zones rouges. On doit être prudent pour maintenir et protéger nos milieux de soin.

Victor mentionne que ces touristes créent de l'engorgement, des files d'attente donc le citoyen n'a pas accès facilement aux services autour ce qui crée une sensation d'envahissement.

Mme Quévillon relève que les ados ont fait preuve d'altruisme et font attention aux autres. Remerciement aux enseignants.

Une démarche est en cours sur les savoirs essentiels, pour être en mesure de couper certains savoirs avec l'équipe-matière et avoir une ligne directrice d'ici fin-janvier. Les évaluations aident à l'apprentissage. Il faut avoir une cohérence, jugement des enseignants, progression importante.

Enseignement à distance : séparer des groupes en période de 20 minutes pourrait regrouper des élèves plus productifs. Oui c'est possible, certains enseignants ont déjà mis ça en place.

## 10.2. RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION DE FONCTION ET POUVOIR DU CSSL

À titre d'information, en lien avec la loi 40.

Les pouvoirs des membres mis en lois.

Le CA sert à regarder long-terme, action plus large

Une reddition de comptes doit être faite.

## 11.0 CORRESPONDANCE

## 12.0 VARIA


## 13.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Delorme de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Il est 19 h 47

ADOPTÉ à l'unanimité

Véronique Landry-Bolduc



Martin Chrétien



Directrice de l'école



Président

